

fardeau de l'impôt et accroître aussi les services publics. Il faut résoudre les deux problèmes.

• (4.10 p.m.)

Le représentant d'Hamilton-Ouest (M. Alexander) a fait d'excellentes remarques. Toutefois, j'ai été un peu déçu de l'entendre dire que le gouvernement tentait de décourager l'accès à la propriété. J'ai trouvé cela tout à fait déplorable, monsieur l'Orateur. Je ne comprends pas qu'on puisse sérieusement affirmer que le gouvernement essaie de décourager l'accès à la propriété, alors qu'il y a à peine deux semaines, le ministre chargé de l'habitation présentait à la Chambre le budget de la SCHL qui augmentait de 200 millions les fonds mis à sa disposition. En cette période inflationniste, je crois que le gouvernement fait de son mieux pour accorder la priorité au logement et, dans ce domaine, tâche de transposer les priorités des programmes d'habitation en général aux programmes de logements sociaux en particulier.

Quand un gouvernement a des sommes limitées à dépenser, son véritable problème est de les affecter tout en respectant l'ordre voulu des priorités. On ne peut proposer à l'infini d'exempter un si grand nombre de secteurs, qui tous peuvent être louables, si nous ne sommes disposés à proposer aussi des méthodes de compensation pour les pertes de revenu.

Comme je le disais au début, monsieur l'Orateur, nous devrions, à mon avis, instaurer des programmes visant à aider les Canadiens en matière de logement, mais je crois que ces programmes devraient relever de la loi nationale sur l'habitation et non de la loi de l'impôt sur le revenu. Toutefois, je suis prêt à appuyer la motion vu qu'elle ne fait que déclarer que le gouvernement devrait étudier les propositions qu'elle formule. Peut-être ai-je tort. Peut-être ai-je, sans raison, laissé planer des doutes au cours du débat. Peut-être pouvons-nous venir en aide aux gagne-petit en proposant des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, pour leur accorder les exemptions proposées ici. Mais tout en souscrivant à la motion, j'ai un peu l'impression que son adoption va aider davantage ceux qui gagnent plus, ceux qui demeurent dans des résidences plus spacieuses, que ceux qui ont peine à s'acheter leur propre maison ou à verser les loyers élevés qu'on exige aujourd'hui.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, pour signaler qu'en entendant les premiers propos du député, dans mon ardeur, j'ai conclu trop rapidement et j'ai laissé échapper un «oh, oh!». Je voudrais retirer ces exclamations, car je vois que,

dans l'ensemble, il appuie la motion avec certaines réserves.

M. Skoberg: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La Chambre permettrait-elle au député qui a présenté la motion d'apporter un éclaircissement quant aux \$500 par année? S'agit-il d'une déduction du revenu imposable ou de l'impôt à payer?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je crains qu'on ne puisse agir de la sorte à cette étape-ci.

M. F. J. Bigg (Pembina): Monsieur l'Orateur, ces derniers temps, j'ai, me semble-t-il, assez souvent l'occasion de féliciter des représentants du parti libéral.

Des voix: Bravo!

M. Bigg: Vous ne perdez rien pour attendre. Je les félicite, dis-je, d'adopter une attitude personnelle qui souvent diffère quelque peu de celle du gouvernement. Il y a quelques années, j'avais signalé qu'il serait bon d'avoir une fois par mois un caucus regroupant tous les partis afin de clarifier certaines questions qui se posent à nous de temps à autre, et au sujet desquelles il existe peu de divergences de vues parmi les députés bien intentionnés. La question à l'étude me semble être de ce nombre.

Il n'est pour ainsi dire personne qui ne sache que les propriétaires canadiens ploient littéralement sous la double taxation. On dira, je le sais, qu'il convient de scruter le fond des poches. Voilà un bel argument dans un pays à tendance socialiste, mais ce n'est pas la seule réponse. Que fait-on de l'équité? Ce n'est pas parce que quelqu'un a gagné honnêtement quelques dollars qu'un gouvernement, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, a le droit d'empocher tout cet argent.

La moitié des lettres que je reçois de ce temps-ci ont trait au fisc. Je dirais que chaque troisième lettre que je reçois porte sur les taxes élevées qui frappent les propriétés privées. Je suis heureux de constater que cette motion du député de Parkdale (M. Haidasz) est tout à fait appropriée, car il y est question des propriétaires comme des locataires. Les loyers sont excessivement élevés pour le petit salarié ou l'homme à revenu moyen qui apprend de son propriétaire qu'il doit faire face à un fardeau fiscal croissant. Voilà pourquoi j'appuie cette motion de tout cœur. Je n'aurais pas été logique, si je n'avais pas soufflé mot, comme je le fais chaque fois qu'un budget est présenté à la Chambre depuis 12 ans, du fardeau de la double imposition.

Nous faisons souvent des comparaisons avec notre voisin du Sud. Aux États-Unis, un allégement est accordé aux propriétaires, parce